

Freres vs Laiques

Nous avons maintes fois parlé de la concurrence déloyale que les religieux ou religieuses font aux laïques. On vient de nous raconter ce qui suit :

Un citoyen de Montréal avait entrepris la construction d'une maison qui devait servir de magasin. Ce premier travail avait été une source de bien maigres profits, mais il allait pouvoir se rattraper sur l'aménagement du magasin, ce que l'on appelle les *fixtures*. Il fit une offre considérée comme très raisonnable par tous ceux qui s'y entendent.

Qu'arriva-t-il ?

Le supérieur de Frères bien connus à Montréal par leur esprit d'entreprise en tous genres, eut vent de la chose et offrit de faire le travail pour . . . quatre-vingt piastres de moins que le laïque. Dans ces conditions, il devenait absolument impossible pour ce dernier de lutter, et il perdit cette occasion de tirer un profit légitime, et les autres laïques qu'il employait furent privés d'autant de salaire.

N'est-ce pas criant ?

Une communauté qui n'a pas d'ouvriers à payer, qui jouit de toute espèce d'exemptions, dont les dépenses, en très grande partie, sont payées par les subventions et autres sources de revenus qui ne tarissent pas, cette communauté envahit le champ d'opération d'un entrepreneur qui a famille, qui paie taxes, loyer, éclairage, chauffage, matériaux et salaires de sa propre poche ; elle lui fait une concurrence qui est tout simplement la ruine assurée.

Et dire que cinq, dix établissements religieux de Montréal empiètent ici sur le domaine des travailleurs laïques à cœur d'année, possédant des outillages perfec-

tionnés achetés avec l'argent des naifs, le produit des bazars, les legs habilement obtenus ou les octrois du gouvernement.

N'y a-t-il pas jusqu'à nos couturières et nos blanchisseuses qui se voient arracher leur gagne-pain par ces usines religieuses ?

Ah ! que nous comprenons bien qu'on ait en certains pays usé de terribles représailles et mis violemment fin à de telles concurrences !

La patience a des limites, et le jour où le peuple apprend à établir une distinction entre la religion et les marchands du Temple, la réforme est prompte et profonde.

FRANC.

LETTRE D'OTTAWA

Le mouvement stratégique qui consiste à crier haro ! sur le Sénat, pour distraire le public et l'empêcher de reprocher l'absence de politique sérieuse, ce mouvement, dis-je, se dessine davantage. Rien de plus machiavélique. Je veux être rôti comme Saint Laurent si ce n'est pas M. Tarte qui a inventé cela.

Suivez bien :

A l'heure présente, le parti libéral est, ou paraît être, partagé en trois camps relativement au Sénat. Les uns, avec l'hon. M. Mills en tête, préféreraient qu'on ne touchât pas à l'ordre de choses établi depuis 1867 ; les autres, menés par M. Tarte, font mine de ne vouloir rien accepter de moins que la tête du Sénat. Un troisième groupe, celui de l'hon. M. Laurier, semble ne demander qu'une réforme.

Le *Temps*, que M. Tarte contrôle entièrement, publie un article qui laisse voir toute l'oreille. En voici la partie saillante :

Sur la question du Sénat, M. Tarte a parlé le